



Rapport Financier 2018

Assemblée Générale du 9 février 2019

Fonctionnement

La comptabilité est saisie au quotidien par Coline Trautmann, coordinatrice, sur la base d'un manuel de saisie réalisé en 2015, spécifique à l'outil Burette. En 2017, Noémie STOLL a été élue trésorière de l'association : tout au long de l'année, Noémie et Coline réalisent les rapprochements bancaires et mettent à jour le suivi budgétaire, en combinant les données extraites de notre logiciel la Burette, et un tableau de suivi de trésorerie également utilisé pour le suivi du budget prévisionnel, sous Excel.

Outils

L'association produit une comptabilité dite "en partie double". Cela permet d'éditer un bilan (matériels possédés, trésorerie disponible, créances et dettes) et un compte de résultat (recettes et charges sur une période donnée). Ces documents sont transmis à nos financeurs et partenaires afin de rendre compte de la santé financière de l'association. Cela fait maintenant quatre ans que l'association utilise le logiciel développé spécifiquement pour le réseau des ateliers vélo, la Burette. Nous avons rémunéré l'Heureux Cyclage à hauteur de 250 € en 2018 pour l'utilisation de ce progiciel. Depuis l'installation des bureaux au 1er étage, nous avons modifié quelques routines du quotidien. La caisse "rouge" est désormais une caisse sécurisée, "grise". Les factures quotidiennes sont rassemblées dans une seule bannette par les bénévoles et salariés, la coordinatrice assure leur archivage papier après saisie. Pour faciliter son travail de saisie au quotidien, Coline a régulièrement bénéficié de l'aide de la trésorière pour saisir les écritures de paie et les relevés bancaires dans la Burette, un gain de temps précieux tout au long de l'année.

Accompagnement

Cette année encore, nous avons pu compter sur l'appui de Ludovic Chevalier pour enquêter sur des erreurs comptables, principalement liées à la gestion de la caisse de la permanence en 2018.

Nous avons également à nouveau fait appel à un expert-comptable non mandaté qui nous assiste dans les traitements de fin d'année en proposant des écritures que notre niveau de comptabilité en interne ne nous permet pas de passer sans cette aide.

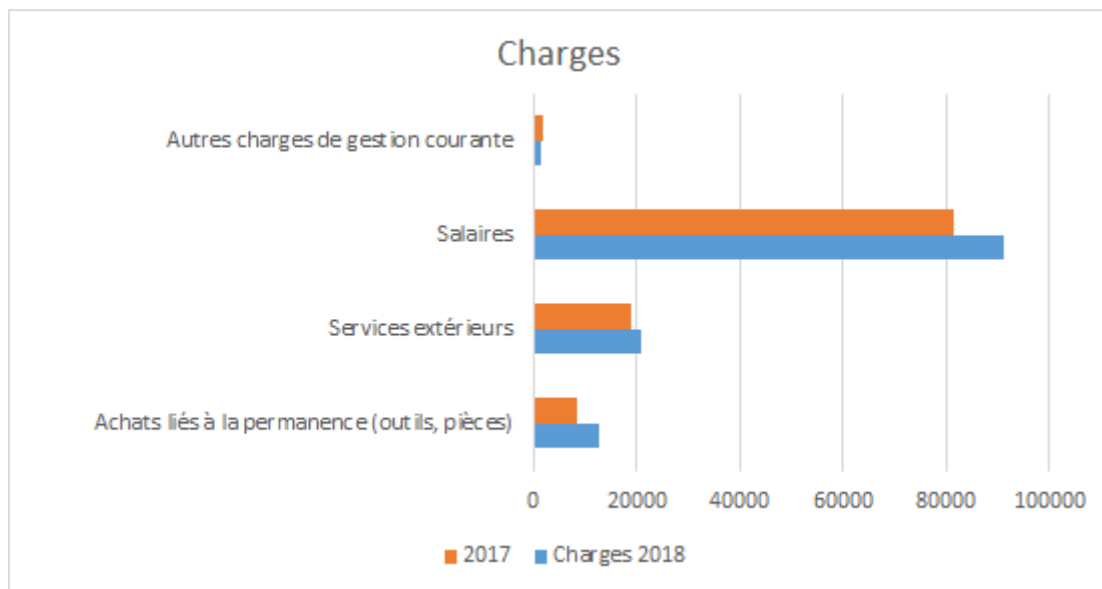
Grandes lignes du compte de résultat

Cette année - et pour la première fois depuis la création de Bretz'Selle -, le résultat est négatif : - **13 067,20 €**. Cette perte entame notre fonds propre : nous disposions fin 2017 de 32 843,96 € accumulés sur les exercices excédentaires précédents, nous disposons désormais de seulement 19 776,76 € de fonds propres. Il est donc essentiel de retrouver un équilibre financier en 2019 de manière à conserver la confiance de nos financeurs.

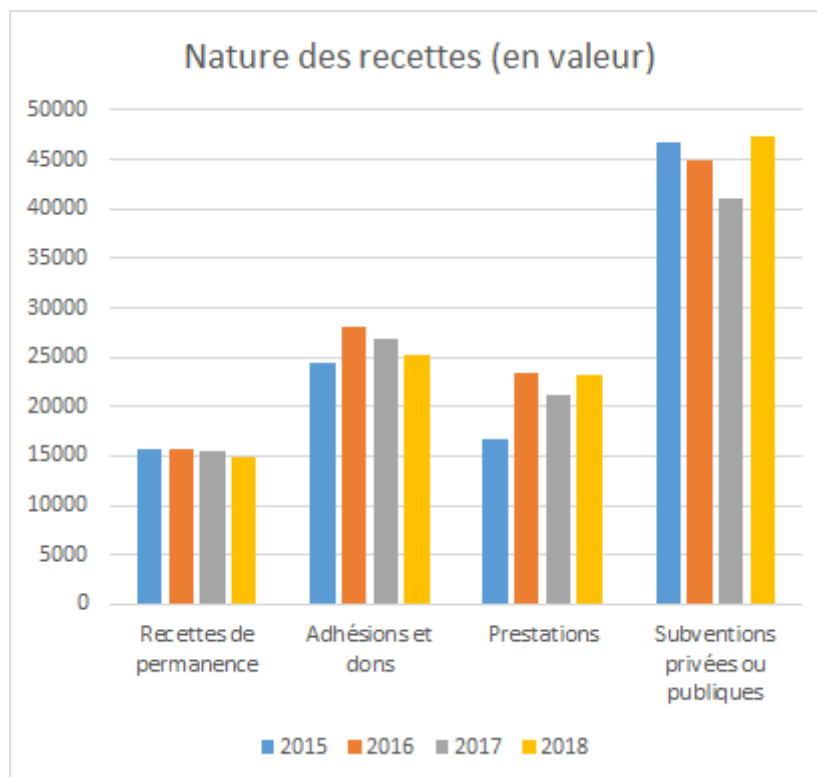
Globalement, cette année déficitaire montre la fragilité de notre modèle économique : si les dépenses augmentent toutes légèrement par rapport au prévisionnel, sans que nous remplissions totalement nos objectifs de recettes, nous le payons immédiatement.



Les charges mises en perspective par rapport à 2017 :



Les recettes comparées sur quatre ans :



Les évolutions de cette année concernent : 1) l'augmentation de la masse salariale et l'augmentation du loyer, 2) la hausse en trompe l'œil des recettes de prestations, 3) la baisse lente mais régulière des recettes de permanence, 4) le fait d'avoir sécurisé des subventions en ayant été obligé.es d'engager plus de dépenses que les années précédentes sur les montants acquis.

1- L'augmentation de la masse salariale et du loyer

En début d'année, nous avons augmenté le temps de travail salarié. Il est passé de 2,7 ETP à 3 ETP car nous en avons réellement besoin. Pourtant, cette augmentation des charges salariales était bien anticipée. C'est dans le détail d'autres charges que nous avons fait des erreurs et en ne parvenant pas à atteindre nos objectifs sur les recettes.

Quand on observe le pourcentage des salaires ou du loyer dans le budget, ils restent sensiblement les mêmes : la structure des dépenses n'est donc pas en train d'évoluer fortement, cela ne permet pas d'expliquer le résultat négatif.

Le montant total des charges pour l'année 2018 est de 125 900,15€. Les charges de personnel restent le principal poste de dépenses et représentent 72,5 % des dépenses (contre 71% en 2017, 79% en 2016 - année de départ et d'arrivée de salarié.es -, 75 % en 2015). Le loyer et les charges locatives ont augmenté de 1203€ entre 2017 et 2018, elles représentent 8,4% des dépenses, contre 8% en 2017. Nous avons également anticipé cette hausse puisqu'elle est due à l'agrandissement de nos locaux.

2- La hausse en trompe l'œil des recettes de prestations

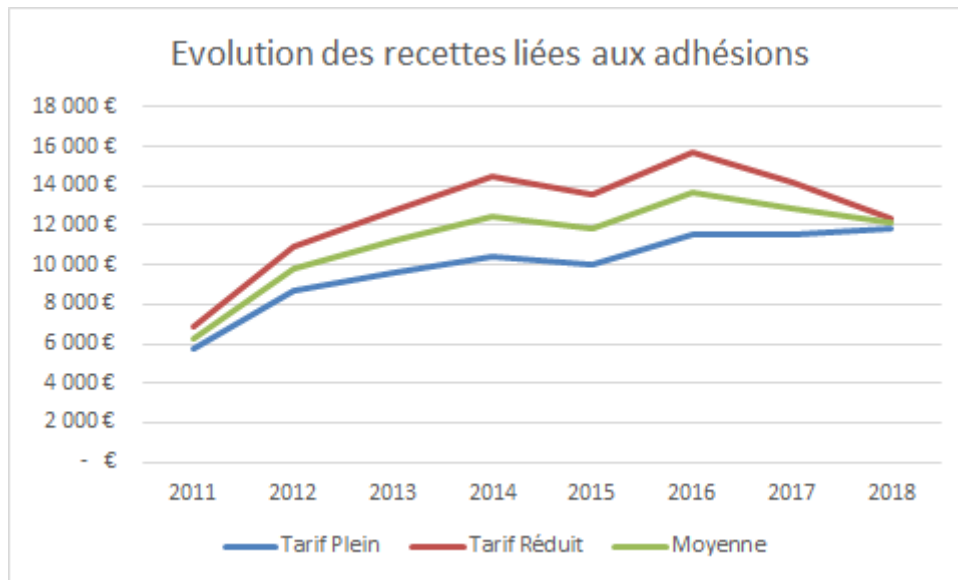
En 2018, nous n'avons pas du tout rempli nos objectifs en termes de prestations auprès des collectivités et des entreprises. Dans le cadre de la fête du vélo organisée par la ville, 10 550€ de contrats ont été passés avec Bretz'Selle, qui a dépensé 7650€ auprès de prestataires (Dynamo, Autobox, etc..). Nous avons donc consacré une centaine d'heures salariées à la fête du vélo pour un bénéfice de seulement 2900€. Le comité directeur a donc acté que ce fonctionnement par prestations ne nous convenait pas et qu'il ne serait pas reproduit en 2019. En 2017, nous avons constaté que les interventions périscolaires étaient très fatigantes et constaté qu'elles pénalisaient peut-être les prestations pendant la haute saison des ateliers mobiles : le comité directeur a choisi d'en réduire le volume en n'intervenant désormais dans une seule classe au lieu de 2, le manque à gagner est d'exactement 1000€ (3162,98€ en 2016 contre 2162€ en 2018), 2017 étant à cheval sur cette décision, la différence n'était alors pas significative.

Par ailleurs, suite à un oubli, la ville n'a - pour la première fois depuis la création de Bretz'selle, pas fait appel à nous pour animer des ateliers d'autoréparation dans le cadre du Challenge Au boulot J'y vais à vélo, ce qui représente une perte d'environ 2000€.

Le montant réel des prestations 2018 est donc de seulement 7952€ contre 15 840€ en 2017. C'est directement lié au peu de temps salarié et bénévole consacré à la recherche de prestations en 2018 : nous avons privilégié la recherche de subventions pour de nouveaux projets (projet Daredevil, expérience sur la "Semaine bleue", Mécano Box, réponse à l'appel à projet PDASR, demandes de financement sur le FDVA, création d'un nouveau projet dans le cadre de l'Education à l'environnement, travail de fond sur la convention pluriannuelle 2019-2022).

3- La baisse lente mais régulière des recettes de permanence

En 2018, les adhésions à tarif réduit poursuivent leur courbe légèrement descendante. Pour la première fois depuis l'ouverture de l'atelier, cette baisse n'est plus compensée par la légère augmentation des recettes liées aux adhésions à tarif réduit. Cette évolution est concordante avec la baisse du nombre d'adhésions.



4- Des subventions qui nécessitent d'engager plus de dépenses

Cette année, le projet d'éducation à l'environnement n'a plus été pris en charge à 100% par l'Eurométropole : pour assurer un financement à 100%, il nous a fallu soumettre les projets à plusieurs financeurs, et ainsi faire des exercices de contorsions pour rentrer dans les cases des appels à projets.

Concrètement, cela a nécessité d'acheter par exemple une GoPro ou de faire appel aux Petits Débrouillards pour intervenir en temps qu'animateurs scientifiques avec nous. C'est typiquement l'exemple de subventions qui par le passé finançaient quasiment à 100% du temps de face-à-face et qui désormais servent en partie à payer des partenaires ou du matériel. De la même manière, nous avons certes assuré un financement de l'Eurodistrict dans le cadre du projet de Vélonomie avec des jeunes réfugiés, mais ce financement n'a pas couvert l'intégralité du temps de travail : une part importante a été consacrée à l'achat des vélos, des cadenas et au financement des adhésions des participants (ex : 370€ de cadenas sur un projet d'un volume de 1100€). Pour assurer un même volume global de subventions, nous avons dû en 2018 augmenter nos dépenses.

D'autres éléments d'explication

Des dépenses retardées en 2017 qui impactent 2018

Plusieurs dépenses ont été retardées dans les exercices précédents qui viennent impacter notre compte de résultat cette année.

Les dettes de permanence cumulées de 2015 et 2017 s'élèvent à 109€. Elles sont considérées en 2018 comme une charge qui vient dégrader notre compte de résultat.

Nous n'avons pas contribué (sous forme de dons) à la Burette en 2017, cette dépense a été réalisée en 2018 (250€).

Les achats en fourniture d'atelier et en petit outillage augmentent très fortement en 2018 (2638€ contre 928€ en 2017) qui laissent penser que nous avons sous-investi dans la permanence ou involontairement retardé des achats en fait nécessaires. Cela reflète

également l'agrandissement des locaux : nous avons ajouté un mur d'outils et fait des dépenses pour nous y installer.

Nos frais bancaires (au Crédit Coopératif) ont augmenté fortement en 2018 (de 87,6€ à 281,9€) du fait de la mise à jour des mandats (nouvelle présidente) et de la création de nouveaux prélèvements (changement de prévoyance, mutuelle et mise en place du prélèvement automatisé à la source).

Quelques informations dans le détail

La gestion annuelle des tickets restaurants nous coûte 150€, un tarif élevé qu'il ne nous est pas possible de réduire, nous ne les avons pas budgétisés.

Nous n'avons pas non plus budgétisé notre contribution aux frais des service civiques : bien que leur indemnité soit prise en charge par les associations partenaires de Bretz'Selle, nous avons pris en charge 320€ de contribution aux frais annexes en 2018 contre 0€ en 2017.

On constate également un surcoût sur les frais de transports : 735€ correspondent à une avance faite aux bénévoles pour prendre en charge leurs billets de train. C'est donc une opération blanche puisque ces avances ont toutes été remboursées et sont visibles dans le compte "autres produits d'activités annexes".

Le montant total des frais de déplacement salariés et bénévoles reste le même qu'en 2017, bien que nous ayons réalisé moins de prestations (en nombre de demi-journée de travail) : les Rencontres Nationales de l'Heureux Cyclage 2018 ont eu lieu à Bayonne et les billets de train des salariés sont historiquement pris en charge par Bretz'Selle.

Enfin, nous avons été généreux et distribué pour la première fois cette année des primes à nos salariés : nous avons cependant fait une erreur de débutants en ne budgétisant pas les impôts prélevés sur ces primes, finalement assez élevées.

Le STICK avait un "crédit" de 2 000 € chez Bretz'Selle, 2 090 € ont été réellement dépensés au final : la différence a été considérée en 2018 comme des charges sur l'exercice antérieur.

Eléments de bilan

En 2018, nous avons créé plus de stock qu'en 2017.

A nos amortissements s'ajoutent désormais celui de 2° bullit de l'association, acheté d'occasion pour la somme de 1200€, ainsi que l'amortissement d'un nouvel ordinateur fixe pour créer un nouveau poste de travail dans les bureaux.

Concernant la subvention à recevoir, plusieurs d'entre elles ont été notifiées en 2018 pour des actions 2019 : c'est le cas de l'ensemble des subventions liées au projet Sikle, mais également de la subvention de la fondation SNCF de 2000€ pour cofinancer l'essaimage du quartier gare, que nous avons choisie de considérer comme des produits constatés d'avance, n'ayant pas eu la possibilité d'acheter de l'équipement neuf en 2018.

Les charges constatées d'avance représentent une somme importante : 14750,72€. Il s'agit des dépenses d'investissement effectuées dans le cadre du projet Sikle : charges comme

recettes sont liées à un projet 2019, elles n'apparaissent donc pas dans le compte de résultat mais se retrouvent bien au bilan de l'association.

Au 31 décembre 2018, un seul de nos fournisseurs n'avait pas encore été réglé par oubli (. Plusieurs clients ne nous ont pas encore réglé leur dû, du fait d'une facturation tardive de notre part : il s'agit de la Ville de Strasbourg concernant le périscolaire, l'Heureux cyclage pour une prise en charge des repas lors du CARGO 2018 ainsi que le fossé des XIII pour le projet vélo vidéo. Cela représente 2139,78€.

Budget prévisionnel 2019

L'année 2019 est exceptionnelle à plusieurs titres : à partir de janvier 2019, nous accueillons Joakim Couchoud comme salarié dans le cadre du portage du projet Sikle. Grâce aux financements sécurisés par Joakim et l'équipe bénévole, ils disposent de 8 mois pour mener à bien une étude action sur la collecte de bio-déchets auprès des professionnels.

En mars 2019, Bretz'Selle accueille les Rencontres Nationales de l'Heureux Cyclage, un événement qui va mobiliser de nombreuses ressources. Pour minimiser le risque financier, les demandes de subventions liées à cet événement sont portées par l'Heureux cyclage et non par notre atelier. Les dépenses prévisionnelles de Bretz'Selle sont estimées à environ 26 000€, financées par la contribution des participants, les recettes de bar et l'Heureux Cyclage, le réseau des ateliers vélos, qui a fait un demande de subvention auprès de l'Eurométropole de Strasbourg.

L'objectif du prévisionnelle 2019 est d'être à l'équilibre sur chacun de ces 3 projets, indépendamment les uns des autres. Pour retrouver l'équilibre, il s'agit principalement au niveau des recettes :

- de s'assurer que les recettes de permanence retrouvent leurs niveaux de 2017
- de se donner les moyens de remplir nos objectifs en termes de prestation en dédiant à nouveau du temps au démarchage
- de réaliser des prestations qui ne nécessitent pas de faire appel à des prestataires extérieurs
- de veiller à ce que les sessions de stage des Petits Mains dans le Cambouis soient toutes remplies
- de réussir à faire financer le projet à destination des Mal et non-voyants imaginé en 2018 par Yves et Matteo
- nous sollicitons l'Eurométropole pour augmenter notre subvention annuelle de fonctionnement pour absorber notre hausse de loyer

Au niveau des charges :

- nous ne prévoyons pas d'évolution des dépenses salariales en dehors de celles réglementaires obligatoires
- nous introduisons un suivi a priori des dépenses courantes et fixons un seuil à ne pas dépasser sur les dépenses d'atelier de manière à nous inciter à faire durer les achats

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires sont la vraie force de notre association.

Bénévolat

Cette année le bénévolat représente 3,5 ETP (équivalent temps plein) salariés. La permanence représente toujours le premier poste de temps investi à Bretz'Selle, cette année le temps consacré aux locaux, à la maintenance informatique et du matériel en général augmente.

ACTIVITES	HEURES
3.5 bénévoles pour 1060h de perm	3712
23 apérodem de 4h X 7 bénévoles	644
Ateliers mobiles :	
Essaimage/atm/pit stop :42 X 205 X 2 bénévoles	
Arachnima :4 atm X 3.5h X 1 bénévole	
Prestations :23 X 3h X 1 bénévole	
Slow up : 10h X 5 bénévoles	216
Petites mains dans le cambouis :3h X 5 bénévoles	15
11 comités directeur X 3.5h X 9 bénévoles	346,5
Assemblée générale : 10 bénévoles X 2.5h	25
12 réunion tréso X 2.5 h X 1 bénévole	30
8 perms des bouchères X 3h X 3.5 bénévoles	84
3 formations mécapéda X 12h X 16 bénévoles	576
28 réunions par projet X 2h X 3 bénévoles	168
10 NL x 1.5h (rédaction) + 2h de relecture	17
Création visuelle 16h X 1 bénévole	16
Préparation nuit du démontage 7h X 3 bénévoles	21
Préparation fête de Noël 1h X 1 bénévole	1
Rencontres nationales HC : 11h X 2 bénévoles	22
Travaux estivaux locaux BZ	140
Courses diverses X 3 X 2h X 1 Robin	6

Tri, rangement, ménage : 1.5h/semaine X 1 bénévole	78
Maintenance informatique 15*5 bénévoles	75
Réunions rencontres 2019 : 5 réunions X 2h X 5 bénévoles	50
Réunion CARGO : 3h X 4 bénévoles	12
Maintenance Cyclowatt	90
Fête du vélo : 5h X 17 bénévoles	85
Vélo vidéo	15
TOTAL heures	6444,5
Soit en € (9.88€ de l' heure)	63 671,66 €
<i>Soit en ETP (1 ETP=1819h)</i>	3,5

Dons en nature

Les consignes de Météor laissées à l'atelier après les apéro restent un don valorisable au Marché U, nos factures de petits achats quotidiens sont diminués de quelques euros (estimation à 45€ à l'année).

A l'occasion de l'aménagement de l'atelier, nous avons reçu du matériel de bureau, du petit équipement, de la matière première. On peut valoriser ces apports à environ 250€. Auxquels s'ajoutent toute l'année, des dons de produits nettoyants, de serviettes, de vaisselle : nous les valorisons à hauteur de 100€.

Nous avons enfin reçu cette année un don d'ordinateur portable, de plusieurs souris, de deux claviers, d'une imprimante, d'un écran : nous les valorisons à hauteur de 750 €.

Du mobilier a été donné à l'association pour s'installer dans nos locaux : une table ronde, deux tables de bureau, des chaises, deux chaises roulantes de bureau, un meuble de cuisine, un réfrigérateur, un canapé. Ce matériel représente au minimum une valeur de 450€.

Enfin nous valorisons les 3,7 tonnes de vélos données cette année à 0,15€ le kilo de ferraille soit 555€.

Soit au total, 1900€ de dons en nature.

Mises à disposition

La ville de Strasbourg nous loue les locaux de la rue des Bouchers avec une réduction de 8983€ par rapport à notre contrat initial de 2011. Du fait des revalorisations successives du loyer et de l'évolution parallèle du coût du mètre carré à la location, nous choisissons de garder tel quel le montant de cette valorisation.



La ville nous a également prêté son Biporteur en mars 2019 pour une journée, nous la valorisons à hauteur de 35€.

Le café maquis a régulièrement mis la Carla Cargo à notre disposition, ainsi qu'une remorque (fête du vélo, ateliers mobiles), nous valorisons ces prêts à hauteur de 5 journées à 35€ la journée soit 175€.

Cela représente un total de 9123€.

Compte de résultat (page suivante)



Compte de résultat 2017-2018 Association "BRETZ'SELLE - 10 rue des Bouchers 67000 STRASBOURG

CHARGES	2018	2017	PRODUITS	2018	2017
60 Achats	10 945,9 €	4 959,6 €	70 Ventes de Prestations	23 204,5 €	21 222,0 €
Petit Outillage Vélo	1 196,5 €	407,7 €	Vente Prestations "Atelier Mobile"	18 502,5 €	15 840,5 €
Fournitures d'atelier	1 442,2 €	719,9 €	Vente prestation Formation		- €
Fournitures d'aménagement	213,2 €	209,8 €	Vente prestation Accompagnement de projet		300,0 €
Petit équipement	314,9 €	389,2 €	Vente prestation activités périscolaires	2 162,0 €	3 031,5 €
Achat de prestation de service festivités	7 487,0 €	2 896,0 €	Vente Stage pour particuliers	340,0 €	160,0 €
Fournitures administratives et photocopies	292,2 €	337,1 €	Vente Stage "Petites Mains dans le Cambouis"	1 960,0 €	1 750,0 €
607 Achats pièces neuves pour revente	1 737,9 €	3 413,2 €	Participation des bénévo.au coût de la Formation Méca	240,0 €	140,0 €
Achats pièces neuves (+/- variation de stock)	1 710,9 €	3 404,2 €	Vente buvette festivités et Créations		- €
Achats T-shirts à revendre (+/- variation de stock)	27,0 €	9,0 €	707 Ventes Pièces Neuves, Pièces et Vélos Occasion	15 474,4 €	15 502,6 €
61 services extérieurs	17 216,9 €	16 375,2 €	Vente de Pièces Neuves	3 055,4 €	3 312,4 €
Sous traitance payes et comptabilité	649,8 €	1 039,8 €	Vente de Pièces d'Occasion	8 264,1 €	8 186,5 €
Prestations diverses	3 588,0 €	- €	Vente de vélos A quelques régalgés Prêts	598,0 €	1 433,0 €
Formation des bénévoles	200,0 €	3 793,4 €	Vente de Vélos à Réparer	2 616,1 €	2 322,5 €
Loyer et charges locatives	10 560,9 €	9 356,7 €	Vente Bicycode	26,0 €	72,0 €
Assurance	1 911,5 €	1 878,1 €	Vente de T-shirts	5,0 €	5,0 €
Maintenance sur biens mobiliers	36,7 €		Autre produit des activités annexes	891,4 €	
Maintenance logiciel	250,0 €	- €	Recettes de perm à ventiler	18,4 €	171,2 €
Achat marquage bicycode (vélos d'occasion)		34,0 €	74 Subventions	47 421,4 €	41 044,6 €
Divers communication (flyers, autocollants, etc)	20,0 €	273,2 €	AREA Alsace	- €	1 500,0 €
62 Autres services extérieurs	3 534,6 €	2 336,4 €	Eurodistrict Strasbourg Ortenau	1 100,0 €	
Cotisation association (FUB, Heureux Cyclage)	431,0 €	360,0 €	Eurométropole (Convention Pluri-annuelle)	14 200,0 €	14 000,0 €
Hébergement serveur internet et nom de domaine	71,9 €	71,9 €	Eurométropole (Sensibilisation à l'Environnement)	11 500,0 €	3 851,0 €
Frais de transports sur achats	32,6 €	39,9 €	Aide à l'embauche PME	2 421,4 €	3 428,6 €
Déplacements salariés et bénévoles	1 570,7 €	766,2 €	Nouveau contrat de ville Arachnima	7 900,0 €	8 265,0 €
Réceptions -repas, pots, frais de restauration	477,2 €	445,3 €	Nouveau contrat de ville Essaimage	8 000,0 €	7 500,0 €
Autres frais et commissions sur prestations de service	151,2 €	68,2 €	PDASR	800,0 €	- €
Frais postaux et télécommunications	518,2 €	497,5 €	DREAL	1 150,0 €	
Services bancaires	281,9 €	87,6 €	Ville de Strasbourg - Semaine bleue	350,0 €	
64 Charges de personnel	91 161,3 €	81 464,3 €	Fondation de France Essaimage	- €	2 500,0 €
Salaires	66 213,8 €	58 106,1 €	75 Adhésions et dons	25 323,8 €	26 843,8 €
Cotisations sociales	18 672,3 €	15 294,6 €	Adhésions Plein Tarif (29 €)	11 861,7 €	11 528,0 €
Médecine du travail	331,7 €	308,4 €	Adhésion Tarif Réduit (17 €)	12 380,5 €	14 214,6 €
Tickets restaurants	1 479,0 €	1 395,0 €	Dons	933,4 €	944,0 €
Participation au frais de mutualisation de service civique	320,0 €	- €	Autres produits divers de gestion courante	148,2 €	157,2 €
Autres charges de personnel	1 193,7 €	591,9 €	76 Produits financier	23,4 €	42,7 €
Uniformation	1 267,2 €	1 092,0 €	Intérêt sur Livret Codevair	23,4 €	42,7 €
Formations des salariés	1 683,8 €	4 676,3 €	77 Produits exceptionnels	21,6 €	159,6 €
65 Autres charges de gestion courante	62,9 €	1 162,3 €	Régularisation arrêt maladie		- €
66 Charges financières	- €	6,0 €	Produits Exceptionnels sur exercice antérieur	21,6 €	159,6 €
67 Charges exceptionnelles sur exercice antérieur	199,1 €	- €	79 Transfert de charges	1 363,8 €	5 495,7 €
68 Dotations aux amortissements	1 041,7 €	528,1 €	Remboursement Uniformation	1 363,8 €	5 495,7 €
Total des Charges	125 900,15	110244,90	Total des Produits	112 833,0	110310,92
Résultat comptable 31/12	- 13 067,2 €	66,02	Recettes subventions :	47421,43	41044,56
Trésorerie au 31/12 :	19 204	29 667	Soit :	42%	37%
Banque :	18 521	28 973	Recettes internes :	65411,57	69266,36
Caisse :	684	619	Soit :	58%	63%
chèques à encaisser	0	0,00			

86 Contributions volontaires en nature		87 Contributions volontaires en nature	
Bénévolat	63 671,60 €	Bénévolat	63 671,60 €
Mise à disposition	9 123,00 €	Mise à disposition	9 123,00 €
Dons en nature	1 900,00 €	Dons en nature	1 900,00 €
TOTAL €	74 694,60 €	TOTAL €	74 694,60 €